

Mesdames et Messieurs
Les parents d'élèves

Objet : Inscriptions cantine scolaire

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs mois, nous travaillons sur un assouplissement des conditions d'inscriptions pour le service de cantine faisant échos aux différentes demandes que nous avons reçues en ce sens. Ces réflexions ont été conduites tant au niveau de la commune qu'au niveau de l'intercommunalité.

Nous sommes en mesure de vous annoncer que nous avons pris la décision de faire l'acquisition d'un logiciel de gestion des inscriptions à la cantine scolaire. Cette formule permet la plus grande souplesse et donne un maximum d'autonomie aux familles dans la limite des prescriptions des fournisseurs de repas.

Ainsi, à compter du **20 août 2017**, vous pourrez vérifier les informations qui vous concernent, inscrire vos enfants à la cantine et payer en ligne. Les personnes qui n'auraient pas d'accès à internet ou ne peuvent utiliser le paiement en ligne conservent la possibilité de passer par le secrétariat de Mairie.
Les inscriptions devront être effectuées au plus tard le mardi soir pour la semaine suivante.

Vous trouverez ci-joint un guide pratique d'utilisation du logiciel.

Si vous rencontrez des difficultés pour ces nouvelles démarches, vous pourrez faire appel à une assistance de notre secrétariat :

- Le mardi 21 août 2017 de 13h30 à 17h
- Le vendredi 25 août 2017 de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30
- Le mardi 29 août 2017 de 13h30 à 17h

Nous espérons que cette offre de service vous apportera confort et souplesse dans la gestion de votre quotidien.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, Madame, nos salutations dévouées.

Le Maire,
Marielle Duret

